Celania

Conditions Générales de Vente
Prestations de services Celania

Mise à jour du document : 03/11/2026

Article 1 : Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles SASU CELANIA (ci-après « le Prestataire ») fournit des prestations de services au profit de clients professionnels (ci-après « le Client »).

Ces CGV s'appliquent à toutes les commandes de prestations de services passées par le Client auprès du Prestataire, à l'exclusion de tout autre document. Le fait pour le Client de passer commande implique son adhésion pleine et entière aux présentes CGV.

Article 2 : Identification du Prestataire

- ✓ Raison sociale : SASU CELANIA
- ✓ Forme juridique : SASU
- ✓ Capital social : 1 000 €
- ✓ Adresse du siège social : 62B rue de Burlat 42320 LA GRAND CROIX
- ✓ SIRET : 989 966 379 00012
- ✓ Numéro de TVA intracommunautaire : FR00989966379
- ✓ Représentant légal : BLANCHON Muriel
- ✓ Téléphone : 06 16 82 79 04
- ✓ E-mail : m.blanchon@celania.fr

Article 3 : Documents contractuels

Les prestations fournies par le Prestataire sont décrites au sein :

1. Des présentes CGV,
2. Du devis ou de la proposition commerciale validée par le Client,
3. Éventuellement d'un contrat-cadre ou de conditions particulières convenues entre les parties.
4. Des annexes (accord de sous-traitance RGPD)

En cas de contradiction, les dispositions du contrat-cadre ou des conditions particulières prévalent sur celles du devis, et les dispositions du devis prévalent sur les présentes CGV.

Article 4 : Description des prestations

Nature des services

Le Prestataire propose des prestations de services professionnels, détaillées dans les devis ou propositions commerciales, et adaptées aux besoins exprimés par le Client.

Obligation de moyens

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens. Il mettra en œuvre toutes les ressources humaines, techniques et matérielles nécessaires pour mener à bien la prestation. Il ne saurait toutefois garantir un résultat précis qui dépendrait de facteurs externes ou propres à l'activité du Client.

Champ d'intervention et limites - professions réglementées

Le Prestataire n'est ni avocat, ni expert-comptable, ni ne relève d'une autre profession réglementée. Les documents, analyses, modèles ou recommandations produits dans le cadre de la prestation, notamment sur des sujets juridiques, comptables, sociaux, fiscaux ou de protection des données, sont fournis à titre d'aide à la décision et ne sauraient se substituer à l'avis d'un professionnel habilité.
Il appartient au Client de faire valider par un professionnel compétent (avocat, expert-comptable, DPO, etc.) tout document, analyse ou recommandation relevant de ces domaines avant toute mise en œuvre, décision ou diffusion.
Le Prestataire ne saurait voir sa responsabilité engagée à ce titre.

Recours à l'intelligence artificielle

Le Prestataire peut avoir recours à des outils d'intelligence artificielle générative (à titre d'exemple : Claude, ChatGPT, ou tout outil équivalent) dans le cadre de la réalisation de ses prestations, notamment pour la rédaction, l'analyse, la structuration ou l'automatisation de certaines tâches. Le Prestataire s'engage à :

- ✓ informer le Client des outils utilisés dans le cadre de sa mission, la liste précise figurant en annexe au devis ou au contrat ;
- ✓ limiter autant que possible la transmission de données personnelles ou sensibles à ces outils, et à les anonymiser ou les minimiser lorsque cela est pertinent ;
- ✓ privilégier, lorsque cela est possible et pertinent, un accès réalisé depuis l'espace ou le compte professionnel du Client (« accès Team ») plutôt que depuis un compte à usage personnel du Prestataire.

Article 5 : Commande et formation du contrat

Processus de commande

- ✓ Le Client formule une demande de prestations au Prestataire.
- ✓ Le Prestataire envoie un devis ou une proposition détaillant la nature, le prix et les délais de réalisation de la prestation.
- ✓ La commande est considérée comme ferme et définitive dès lors que Client a validé le devis, par tout moyen écrit (signature, email de confirmation) et accepté les présentes CGV.

Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-3 du Code de la consommation, un droit de rétractation de 14 jours peut s'appliquer aux contrats conclus hors établissement avec un Client professionnel employant 5 salariés ou moins, lorsque l'objet du contrat n'entre pas dans le champ de son activité principale.
Lorsque ce droit est applicable et que le Client souhaite un démarrage de la prestation avant l'expiration de ce délai, une renonciation expresse et signée séparément lui sera proposée, conformément au document dédié annexé au contrat (« Information sur le droit de rétractation et renonciation expresse »). Cette renonciation ne saurait résulter de la seule acceptation des présentes CGV.

Modification de la commande

Toute modification de la commande, après acceptation du devis, devra faire l'objet d'un accord écrit (nouveau devis ou avenant) entre les deux parties. Le Prestataire se réserve la possibilité de refuser ou d'établir une nouvelle proposition tarifaire si la modification est substantielle.

Article 6 : Tarifs et conditions de paiement

Tarifs

Les prix sont indiqués en euros, hors taxes (HT) ou toutes taxes comprises (TTC), selon la mention figurant sur le devis ou la proposition commerciale. Ils sont établis sur la base des informations fournies par le Client. Tout changement d'éléments (nouveau périmètre, déplacement supplémentaire, etc.) pourra donner lieu à un ajustement du prix.

Les rabais, remises ou ristournes éventuellement accordés par le Prestataire seront précisés dans le devis ou la proposition commerciale, en fonction des conditions spécifiques ou de la politique commerciale en vigueur.

Facturation

Un acompte minimum de 30%, sauf condition différente mentionnée sur le devis ou le contrat, est facturé à la signature du devis ou du contrat. Le solde est réglé selon l'échéancier convenu entre les Parties et précisé dans le devis ou le contrat (paiement en une fois à l'issue de la prestation, paiement échelonné mensuellement, facturation intermédiaire, etc.). Les factures sont payables à réception, sauf délai différent expressément mentionné sur le devis ou le contrat. Le Prestataire n'accorde pas, par principe, de facilités de paiement (report d'échéance, paiement différé) au-delà de ce qui est explicitement prévu au contrat.

Retard de paiement

En cas de retard de paiement, le Prestataire se réserve le droit :

- ✓ D'appliquer des pénalités de retard, calculées au taux légal ou à un taux supérieur prévu contractuellement, conformément à l'article L441-10 du Code de commerce (en France, pénalités sur la base du taux BCE + 10 points).
- ✓ De demander une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € (ou tout autre montant prévu par la loi en vigueur).
- ✓ De suspendre l'exécution des prestations en cours jusqu'au règlement complet des sommes dues.

Article 7: Délais et exécution

Délais d'exécution

Les délais d'exécution figurant sur le devis ou le contrat sont indicatifs. Le Prestataire s'efforce de respecter ces délais, mais ne peut être tenu responsable des retards imputables au Client (ex : retard de transmission d'informations), à un tiers ou à un cas de force majeure.

Collaboration du Client

Le Client s'engage à fournir toutes les informations, documents et accès nécessaires à la bonne réalisation de la prestation. En cas de manquement, le Prestataire ne saurait être tenu pour responsable d'un retard ou d'une exécution partielle de la prestation.

Article 8 : Obligations et responsabilités

Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- ✓ Communiquer au Prestataire des informations exactes, à jour et complètes,
- ✓ Collaborer activement avec le Prestataire,
- ✓ Respecter les échéances de paiement convenues.

Limitation de responsabilité

Le Prestataire est responsable uniquement des dommages directs et prouvés résultant d'une faute qui lui est imputable dans l'exécution du contrat. En aucun cas, il ne saurait être tenu pour responsable des dommages indirects (perte de chiffre d'affaires, perte de données, préjudice commercial, etc.).

Sauf faute lourde ou dolosive, la responsabilité du Prestataire est en tout état de cause plafonnée au montant total payé par le Client au titre des Prestations concernées au cours des douze (12) derniers mois précédant le fait générateur du dommage.

Le Prestataire est titulaire d'une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de Hiscox. L'attestation est remise au Client sur demande.

Force majeure

Le Prestataire ne peut être tenu pour responsable en cas de force majeure (grève, pandémie, catastrophe naturelle, indisponibilité de moyens de transport, etc.) rendant impossible l'exécution de ses obligations.

SASU CELANIA
62B rue de Burlat 42320 LA GRAND CROIX
SIRET : 989 966 379 00012 – N°TVA : FR00989966379

Article 9 : Propriété intellectuelle

Créations et livrables

Sauf accord contraire, les droits de propriété intellectuelle afférents aux livrables réalisés par le Prestataire demeurent sa propriété tant que ceux-ci ne sont pas intégralement payés.

À compter du paiement intégral, les livrables sont cédés au Client pour un usage interne. Ils ne peuvent être revendus, cédés à un tiers, ni intégrés dans une offre commerciale du Client sans l'accord écrit préalable du Prestataire. Le Prestataire conserve en toute hypothèse l'ensemble de ses éléments préexistants (méthodes, outils, modèles, templates, savoir-faire).

Éléments fournis par le Client

Le Client garantit au Prestataire qu'il dispose des droits et autorisations nécessaires pour les éléments (texte, images, bases de données, etc.) qu'il fournit. Le Prestataire ne pourra être tenu pour responsable en cas de violation de droits de tiers.

Article 10 : Confidentialité

Les parties s'engagent à conserver la confidentialité des informations (techniques, commerciales, financières, etc.) échangées dans le cadre des présentes CGV, pendant toute la durée de la relation contractuelle et pour une durée de 3 ans à compter de son terme, et à ne pas les divulguer à des tiers sans accord écrit préalable.

Article 11 : Résiliation

Résiliation pour manquement

En cas de manquement grave de l'une des parties à ses obligations (notamment retard ou défaut de paiement pour le Client), et après une mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours, l'autre partie pourra résilier le contrat de plein droit, sans préjudice des dommages-intérêts éventuels.

Résiliation de convenance

En dehors de tout manquement, chaque partie peut mettre fin au contrat moyennant le respect d'un préavis de 4 semaines ramené à 1 semaine pour les prestations d'un mois ou moins, notifié par écrit à l'autre partie. Sauf accord contraire des parties, ce préavis donne lieu à rémunération selon les modalités prévues au contrat.

Effets de la résiliation

Le Client s'engage à régler les prestations réalisées jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation. Le Prestataire restituera, le cas échéant, les documents appartenant au Client en sa possession, sous réserve du règlement des sommes dues.

Article 12 : Données personnelles (RGPD)

Dans la mesure où le Prestataire traite des données personnelles pour le compte du Client (fichiers clients, etc.), les parties s'engagent à respecter la législation en vigueur (RGPD, Loi Informatique et Libertés, etc.). Les modalités spécifiques de traitement, y compris le recours éventuel à des outils d'intelligence artificielle susceptibles d'entraîner un transfert de données hors Union européenne, font l'objet d'un accord de sous-traitance joint au devis ou au contrat

Article 13 : Droit applicable et juridiction compétente

Droit applicable

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

Litiges

En cas de contestation portant sur l'application ou l'interprétation de ces CGV, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut d'accord, le tribunal compétent sera celui du siège social du Prestataire, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, sous réserve des règles d'ordre public applicables.

Article 14 : Dispositions finales

Si une clause des présentes CGV est déclarée nulle ou inapplicable, les autres dispositions conserveront toute leur force et leur portée.

SASU CELANIA
62B rue de Burlat 42320 LA GRAND CROIX
SIRET : 989 966 379 00012 – N°TVA : FR00989966379